



Fiche d'information

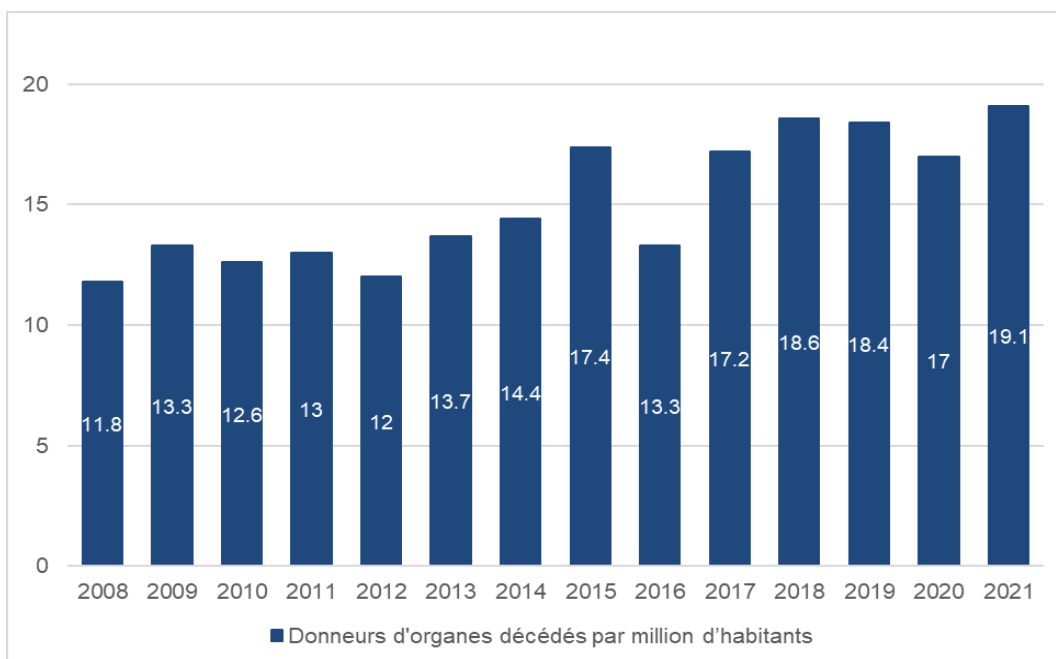
Taux de dons d'organes en comparaison européenne

Date :

Février 2022

Évolution du taux de dons d'organes en Suisse

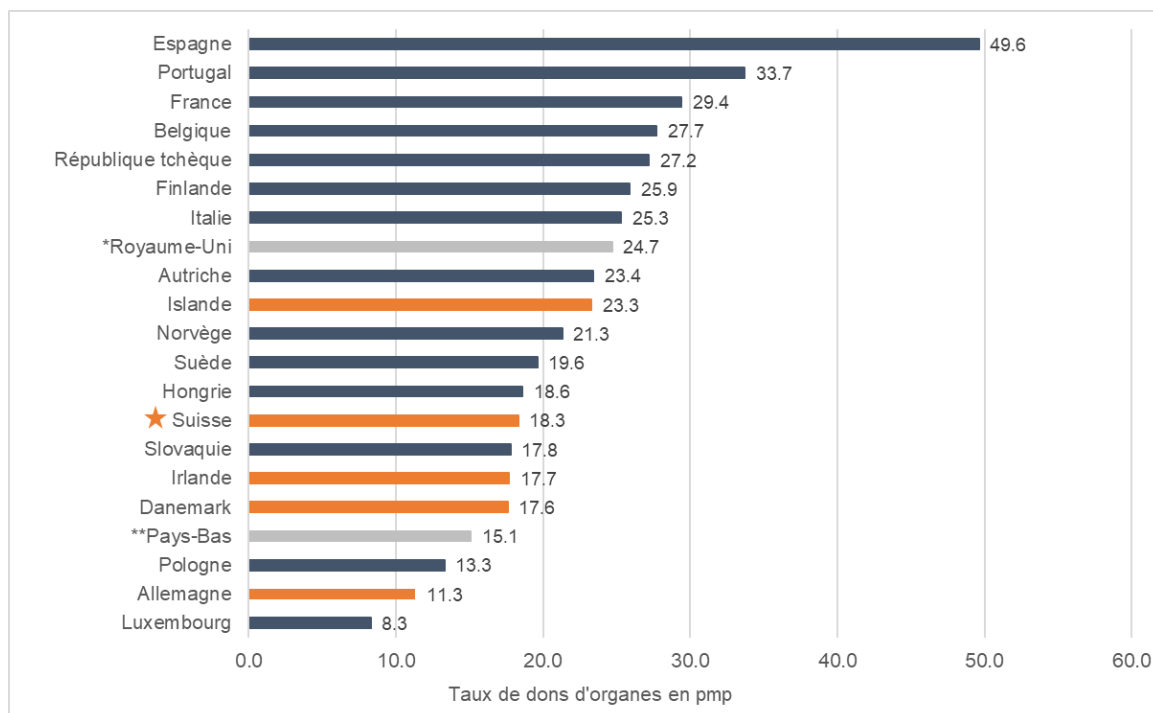
Par taux de dons d'organes, on entend le nombre de donneurs par million d'habitants (pmp = per million people). Avec le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations » du Conseil fédéral, diverses mesures ont été appliquées en Suisse depuis 2013 afin d'augmenter le nombre de dons d'organes. Alors qu'en 2013, 13,7 personnes par million d'habitants faisaient don de leurs organes après leur mort, ce nombre s'élevait à 19,1 fin 2021. Le graphique montre l'évolution du taux de dons d'organes pmp de 2008 à 2021.



Source : OFSP

Taux de dons d'organes en comparaison européenne en 2019

Le graphique compare le taux de dons d'organes pmp des pays d'Europe occidentale en 2019. Les chiffres présentés sont ceux de l'année 2019, car les données plus récentes ne sont pas significatives en raison de la pandémie. Une distinction est faite entre les principes du consentement explicite (orange) et du consentement présumé (bleu).



Source : EDQM, Newsletter Transplant, 2020 : www.edqm.eu / chiffres Suisse : source OFSP

* Taux de dons d'organes pour l'ensemble du Royaume-Uni. Le consentement présumé est appliqué depuis 2015 au Pays de Galles et depuis 2020 en Angleterre et en Écosse, tandis que le consentement explicite est en vigueur en Irlande du Nord.

** Les Pays-Bas sont passés du principe du consentement explicite à celui du consentement présumé en 2020.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les formes d'expression de la volonté sur : www.bag.admin.ch/principes-consentement

Vous trouverez des graphiques et des informations complémentaires concernant le don d'organes sur : www.bag.admin.ch/chiffres-tx-organes